

## Avis de la CLE

### Renouvellement d'autorisation du plan d'eau « Les Marins » situé à Lapeyrouse

Dans le cadre de l'enquête administrative relative à la demande de renouvellement d'autorisation du plan d'eau « Les Marins » situé sur la commune de Lapeyrouse, la DDT 63 a sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule par courrier daté du 31 Juillet 2017.

En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 45 jours à la date d'émission du courrier, soit jusqu'au 14 septembre 2017 pour émettre son avis.

Le Bureau de la CLE a examiné le dossier le 14 septembre 2017.

Dans le cadre de la législation actuelle et conformément à la délibération n°2015-07, le Bureau de la CLE, tout en reconnaissant l'intérêt économique et collectif du site, émet un **AVIS DEFAVORABLE à la demande de renouvellement d'autorisation du plan d'eau « Les Marins » situé à Lapeyrouse pour cause de non-conformité au règlement du SAGE Sioule :**

- **Considérant que le maintien en l'état du plan d'eau sans dérivation n'est pas conforme à l'article 1 du règlement du SAGE Sioule.**
- **Considérant que la justification du coût trop élevé d'une mise en dérivation du plan d'eau n'est pas suffisamment étayée.**

Le mode de dérivation mentionné dans la demande se base sur une solution technique unique, onéreuse et discutable. Des alternatives plus intéressantes sur les plans économique, écologique et paysager doivent être présentées. La valeur patrimoniale du plan d'eau ne s'en trouverait qu'améliorée.

Le Bureau de la CLE recommande :

- **qu'une étude de faisabilité d'une mise en dérivation du plan d'eau à ciel ouvert incluant des relevés topographiques soit réalisée.**
- **qu'une expertise de l'intérêt écologique du cours d'eau en amont et en aval du plan d'eau soit demandée à l'Agence Française pour la Biodiversité.**
- **Que les aides financières possibles soient prises en compte dans le plan de financement de l'opération de mise en conformité.**

A Ebreuil, le 14 septembre 2017

**Pascal ESTIER**

Président de la CLE

